

## Les cibles de la démarche de qualité environnementale des bâtiments

### 1. Maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur

#### 1.1. Eco-construction

##### Cible 1 : Relation des bâtiments avec l'environnement immédiat

- Utilisation des opportunités offertes par le voisinage et le site
- Gestion des avantages et désavantages de la parcelle
- Organisation de la parcelle pour créer un cadre de vie agréable
- Réduction des risques de nuisances entre le bâtiment, son voisinage et son site

##### Cible 2 : Choix intégré des procédés et produits de construction

- Adaptabilité et durabilité des bâtiments
- Choix des procédés de construction
- Choix des produits de construction

##### Cible 3 : Chantier à faibles nuisances

- Gestion différenciée des déchets de chantier
- Réduction du bruit de chantier
- Réduction des pollutions de la parcelle et du voisinage
- Maîtrise des autres nuisances de chantier

#### 1.2. Eco-gestion

##### Cible 4 : Gestion de l'énergie

- Renforcement de la réduction de la demande et des besoins énergétiques
- Renforcement du recours aux énergies environnementalement satisfaisantes
- Renforcement de l'efficacité énergétique des équipements énergétiques
- Utilisation de générateurs propres lorsqu'on a recours à des générateurs à combustion

##### Cible 5 : Gestion de l'eau

- Gestion de l'eau potable
- Recours à des eaux non potables
- Assurance de l'assainissement des eaux usées
- Aide à la gestion des eaux pluviales

##### Cible 6 : Gestion des déchets d'activités

- Conception des dépôts de déchets d'activités adaptée aux modes de collecte actuelle et future probables
- Gestion différenciée des déchets d'activités, adaptée au mode de collecte actuelle

##### Cible 7 : Gestion de l'entretien et de la maintenance

- Optimisation des besoins de maintenance
- Mise en place de procédés efficaces de gestion technique et de maintenance
- Maîtrise des effets environnementaux des procédés de maintenance

### 2. Création d'un environnement intérieur satisfaisant

#### 2.1. Confort

##### Cible 8 : Confort hygrothermique

- Permanence des conditions de confort hygrothermique
- Homogénéité des ambiances hygrothermiques
- Zonage hygrothermique

##### Cible 9 : Confort acoustique

- Correction acoustique
- Isolation acoustique
- Affaiblissement des bruits d'impact et d'équipements
- Zonage acoustique

##### Cible 10 : Confort visuel

- Relation visuelle satisfaisante avec l'extérieur
- Eclairage naturel optimal en termes de confort et de dépenses énergétiques
- Eclairage artificiel satisfaisant et en appoint de l'éclairage naturel

##### Cible 11 : Confort olfactif

- Réduction de sources d'odeurs désagréables
- Ventilation permettant l'évacuation des odeurs désagréables

#### 2.2. Santé

##### Cible 12 : Qualité sanitaire des espaces

- Création de caractéristiques non aériennes des ambiances intérieures satisfaisantes
- Création des conditions d'hygiène
- Facilitation du nettoyage et de l'évacuation des déchets d'activités
- Création de commodités pour les personnes à capacités réduites

##### Cible 13 : Qualité de l'air

- Gestion des risques de pollution par les produits de construction
- Gestion des risques de pollution par les équipements
- Gestion des risques de pollution par l'entretien ou l'amélioration
- Gestion des risques de pollution par le radon
- Gestion des risques d'air neuf pollué
- Ventilation pour la qualité de l'air

##### Cible 14 : Qualité de l'eau

- Protection du réseau de distribution collective d'eau potable
- Maintien de la qualité de l'eau potable dans le bâtiment
- Amélioration éventuelle de la qualité de l'eau potable
- Traitement éventuel des eaux non potables utilisées
- Gestion des risques liés aux réseaux d'eaux non potables